

Nantes, le 22 janvier 2010

Réunion de concertation – Nantes 20 janvier 2010

Au cours d'une réunion de concertation, le délégué informe officiellement les organisations syndicales du « report » de la création à Nantes du centre de service des ressources humaines

Annoncé par le secrétaire Général du Quai d'Orsay en novembre 2009 puis en grandes pompes par le DGA au cours du CTPS du 10 décembre 2009, il n'aura fallu que trois semaines pour que l'administration découvre qu'il n'était plus possible d'installer le centre de services des ressources humaines (CSRH) à Nantes.

Le centre de ressources¹ devait ouvrir cet été (2010) à Nantes avec la création de 24 ETP (transfert des emplois parisiens de gestion administrative du personnel à l'occasion des mouvements d'été) et venir ainsi renforcer le pôle nantais du MAEE pour lequel se bat la CFDT depuis des années.

Et brusquement (en 3 semaines, pendant les fêtes de fin d'année) l'administration renonce en avançant deux raisons :

- l'application MaRHs (étape vers SIRHIUS et l'Opérateur National de la Paie) n'est pas fonctionnelle;
- l'ouverture à Nantes du CSRH ne se fera pas avec des "gains immédiats d'ETP" mais provoquera au contraire des besoins additionnels d'ETP au démarrage.

Ces explications ne convainquent personne et jettent un sérieux discrédit sur la valeur de la parole donnée de l'administration, d'autant que ce mode de gestion est déjà pratiqué par l'AEFE depuis 3 ans et que cette expérimentation s'avère être une réussite.

Pour les collègues nantais le signal est particulièrement négatif : impliqués avec enthousiasme dans l'ouverture très valorisante de ce nouveau service, nos collègues, qui se

¹ **Le CSRH mode d'emploi:** le centre de services des ressources humaines doit rassembler les deux gestions des ressources humaines: la gestion administrative (carrière, avancement, affectations) faite à Paris et la gestion financière faite à Nantes. Actuellement, les deux services effectuent en partie le même travail (par exemple saisies des avancements, mutations...) et il est certain qu'une rationalisation est possible. L'application MaRHs (dont les bugs actuels sont utilisés par l'administration pour justifier le "report" de cette opération de transfert) est une étape indispensable vers la mise en place de l'application interministérielle SIRHIUS qui nous raccordera à l'Opérateur National de la Paie. Cette réforme provoquera à son tour la suppression des postes de gestionnaires financiers (calcul et liquidation de la paie) de tous les ministères.

forment depuis 6 mois, sont aujourd'hui découragés et vivent très mal la défiance de l'administration à leur égard pour deux raisons:

- il était logique d'installer les gestionnaires administratifs des carrières à Nantes à côté du pôle financier des traitements dont l'expertise et la technicité sont reconnues ;
- l'argument de l'absence de gain d'ETP avant la mise en place de SIRHIUS et de l'ONP (disparition du bureau des traitements) n'est pas convaincant dans la mesure où il était clair dès l'origine. Cet argument n'est pas recevable.

Pour la Cfdt le constat est flagrant : alors que tout milite pour l'installation du CSRH à Nantes (tant du point de vue de l'espace que du personnel), l'absence de volonté politique (comme celle nécessaire en 1993 pour installer à Nantes la SDV) face aux lobbies de responsables opposés depuis l'origine à ce transfert a fait « capoter » le projet.

Les conséquences de ce retrait sont graves :

- le double langage de l'administration vis à vis des collègues nantais est parfaitement démotivant et pose le problème de la sincérité du dialogue social ;
- quelle valeur devons nous accorder aux nouvelles promesses qui nous sont faites de transférer d'autres services sur Nantes en attendant le CSRH dont on nous dit qu'il n'est que reporté... alors que l'ONP arrivera désormais très rapidement? Ne serions nous pas en train de revivre là un scénario bien rodé : pour mémoire, l'ensemble des services de l'AEFE devait, dès sa création en 1990, être délocalisé sur Nantes ; mais, à force de résistances et d'inertie de la Direction de l'AEFE, seule la moitié de ses effectifs centraux est venue sur Nantes, le reste étant délocalisé ... en banlieue parisienne.

L'administration parisienne ne cacherait elle pas plutôt, derrière ces pseudo arguments techniques, une certaine frilosité de voir ses compétences (et une partie de son influence) lui échapper ?